

Projet d'ordre du jour

Conseil d'établissement

Le lundi 25 septembre 2023, à 18 h 30, à la bibliothèque

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 5 juin 2023 ;
4. Période de questions réservée au public ;
5. Élections :
 - 5.1. Élection d'un (e) président (e) au conseil d'établissement (art. 56-58) ;
 - 5.2. Élection d'un (e) président (e) par intérim (art. 60) ;
 - 5.3. Élection d'un (e) secrétaire.
6. Nomination des représentants de la communauté (art 42, 5^e alinéa) ;
7. Nomination du représentant au comité de parents (retour sur l'assemblée générale) ;
8. Fonctionnement du conseil d'établissement :
 - 8.1. Calendrier des séances du conseil d'établissement (art. 67) ;
 - 8.2. Révision et adoption des règles de régie interne (art. 67) ;
 - 8.3. Dénonciation d'un conflit d'intérêt (art.70) ;
 - 8.4. [Formation obligatoire des nouveaux membres du conseil d'établissement ;
Confirmation de la formation](#)
9. Clientèle scolaire ;
10. Présentation et suivi du projet éducatif (art.74 et 109) ;
11. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (art.75.1)
12. Suivi budgétaire ;
13. Contributions financières et campagne de financement (art.94) ;
14. Calendrier des activités éducatives 2023-2024 nécessitant un changement d'horaire (art.87) ;
15. Correspondances ;
16. Sujets divers :
 - 16.1.
 - 16.2.
17. Date de la prochaine rencontre ;
18. Période de questions réservée au public ;
19. Levée de l'assemblée.